

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016 Phase 2

Date : 6 juin 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 03	Début de l'audience
9 h 03	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 04	Remarques préliminaires de M <sup>e</sup> Louise Rozon sur le déroulement de l'audience
9 h 07	M. Jean-François Blain informe la Régie que M <sup>e</sup> Denis Falardeau (ACEFQ) ne semble pas avoir pris acte de la modification de calendrier, de telle sorte qu'il est absent ce matin. M. Blain mentionne que sa présentation orale est prête et que les questions que M <sup>e</sup> Falardeau voulaient poser aux témoins d'HQD sont également prêtes. M <sup>e</sup> Falardeau pourrait être présent en début d'après-midi et assurément demain pour sa plaidoirie. Si la Régie autorise qu'un autre avocat encadre sa présentation de la preuve de l'ACEFQ, M. Blain pourrait quand même faire son témoignage et cet avocat pourrait procéder au contre-interrogatoire des témoins d'HQD pour l'ACEFQ
9 h 08	La Régie accepte la proposition de M. Blain
9 h 08	M <sup>e</sup> Simon Turmel (HQD) mentionne que les curriculum vitae des témoins ont déjà été déposés au SDÉ
9 h 09	<u>Affirmation solennelle</u> :  Kim Robitaille, chef – Réglementation et conditions de service chez HQD, Complexe Desjardins, Montréal Steve Potvin, chef – Excellence opérationnelle chez HQD, 140 Crémazie Ouest, Montréal François G. Hébert, directeur – Affaires réglementaires et conditions de service chez HQD, 75, boul. René-Lévesque, 22 <sup>e</sup> étage, Montréal  Témoins d'HQD
9 h 10	Adoption de la preuve d'HQD par les témoins Robitaille, Potvin et Hébert
9 h 11	<u>M<sup>e</sup> Turmel produit</u> :  B-0270 : présentation power point sur la proposition de procédure d'examen des plaintes (HQD-28, document 1)
9 h 12	Présentation de la preuve d'HQD par les témoins Robitaille et Potvin
9 h 25	Fin de la présentation de la preuve d'HQD par les témoins Robitaille et Potvin
9 h 25	M <sup>e</sup> André Turmel informe qu'il procédera au contre-interrogatoire pour l'ACEFQ, en remplacement de M <sup>e</sup> Falardeau, après celui qu'il fera au nom de la FCEI et après celui de SÉ-AQLPA. Cependant, il demandera une pause de 5 à 10 minutes afin de prendre connaissance, avec M. Blain, des questions de l'ACEFQ
9 h 25	La Régie accepte la proposition de M <sup>e</sup> Turmel
9 h 26	Contre-interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016 Phase 2

Date : 6 juin 2018

HEURE	REMARQUES
9 h 47	<u>Engagement n° 1 d'HQD</u> : en lien avec la pièce HQD-25, doc. 2 (B-0262), p. 4 et 5, indiquer les outils méthodologiques nécessaires pour répondre à la question 3.1 pour être en mesure de donner la même information donnée pour les clientèles résidentielles (demandé par la FCEI)
9 h 49	M <sup>e</sup> Rozon demande aux témoins d'HQD quand la réponse à l'engagement n° 1 pourra être fournie
9 h 49	Le témoin Hébert indique que la réponse sera fournie d'ici la fin de la journée
9 h 49	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
9 h 54	<u>Objection par M<sup>e</sup> Simon Turmel (HQD)</u> à une demande de prise d'engagement formulée par M <sup>e</sup> André Turmel (la question aurait pu être posée en DDR)
9 h 55	Réplique de M <sup>e</sup> André Turmel
9 h 57	<u>Objection rejetée.</u> La Régie permet l'engagement
9 h 58	<u>Engagement n° 2 d'HQD</u> : identifier, à l'égard des 2 décisions rendues par la Régie, en annexe de la preuve de la FCEI, où ces décisions se retrouvent dans les statistiques finalement d'HQD à l'égard des plaintes accueillies ou partiellement accueillies par la Régie (demandé par la FCEI)
9 h 59	Poursuite du contre-interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
10 h	<u>Engagement n° 3 d'HQD</u> : fournir le délai moyen entre le dépôt d'une plainte à la Régie et la déclaration de règlement à l'amiable confirmée par la Régie (demandé par la FCEI)
10 h 01	Fin du contre-interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> André Turmel pour la FCEI
10 h 02	Pas de contre-interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> Dominique Neuman pour SÉ-AQLPA
10 h 02	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 15
10 h 22	Reprise de l'audience
10 h 22	Contre-interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte pour l'UPA
10 h 46	Fin du contre-interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte pour l'UPA
10 h 46	Contre-interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> André Turmel pour l'ACEFQ, en remplacement de M <sup>e</sup> Denis Falardeau
11 h	M <sup>e</sup> Simon Turmel (HQD) demande des éclaircissements à M <sup>e</sup> André Turmel sur ce qu'il recherche exactement avec sa demande d'engagement
11 h 01	M <sup>e</sup> André Turmel précise ce qu'il recherche avec sa demande d'engagement
11 h 02	<u>Objection par M<sup>e</sup> Simon Turmel (HQD)</u> (demande tardive à ce stade-ci du dossier)
11 h 03	Réplique de M <sup>e</sup> André Turmel
11 h 04	M <sup>e</sup> Rozon demande des éclaircissements à M <sup>e</sup> André Turmel sur ce qu'il recherche exactement avec sa demande d'engagement

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016 Phase 2

Date : 6 juin 2018

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
11 h 04	Commentaire du témoin Robitaille à l'effet que le travail serait assez fastidieux pour répondre à cet engagement
11 h 05	M <sup>e</sup> Rozon demande à M <sup>e</sup> André Turmel en quoi l'information demandée aiderait l'ACEFQ à bonifier sa preuve
11 h 06	M <sup>e</sup> André Turmel explique en quoi cette information serait utile
11 h 07	La Régie refuse la demande de prise d'engagement car elle ne voit pas la plus-value de cette information à ce stade-ci du dossier
11 h 08	Fin du contre-interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> André Turmel pour l'ACEFQ
11 h 08	Interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
11 h 21	Intervention de M <sup>e</sup> Rozon pour clarifier la dernière demande de la Régie
11 h 22	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
11 h 30	M <sup>e</sup> de Repentigny énumère deux points dont M <sup>e</sup> Simon Turmel (HQD) s'engage à traiter lors de sa plaidoirie
11 h 31	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
11 h 56	Questions par M <sup>e</sup> Rozon quant à la date d'accusé de réception
11 h 57	Poursuite de l'interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
12 h 05	Fin de l'interrogatoire des témoins Robitaille, Potvin et Hébert par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
12 h 05	Questions par M. François Émond aux témoins Robitaille, Potvin et Hébert
12 h 11	Fin des questions par M. François Émond aux témoins Robitaille, Potvin et Hébert
12 h 11	Questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) aux témoins Robitaille, Potvin et Hébert
12 h 21	Fin des questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) aux témoins Robitaille, Potvin et Hébert
12 h 21	Questions par M <sup>e</sup> Rozon aux témoins Robitaille, Potvin et Hébert
12 h 26	Fin des questions par M <sup>e</sup> Rozon aux témoins Robitaille, Potvin et Hébert
12 h 28	L'audience est suspendue jusqu'à 13 h 30
13 h 33	Reprise de l'audience
13 h 34	M <sup>e</sup> Simon Turmel (HQD) indique que les témoins répondront verbalement aux engagements n <sup>os</sup> 1 et 2
13 h 34	Le témoin Potvin répond verbalement à l'engagement n <sup>o</sup> 2
13 h 36	M <sup>e</sup> André Turmel demande des précisions à la suite de la réponse du témoin Potvin
13 h 37	Le témoin Robitaille répond verbalement à l'engagement n <sup>o</sup> 1

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016 Phase 2

Date : 6 juin 2018

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
13 h 38	M <sup>e</sup> Rozon demande des précisions à la suite de la réponse du témoin Robitaille
13 h 39	M <sup>e</sup> Simon Turmel (HQD) annonce que la preuve d'HQD est complétée
13 h 39	Les témoins Robitaille, Potvin et Hébert sont libérés
13 h 41	<u>Affirmation solennelle</u> :  <u>Jacques Fontaine</u> , consultant en énergie, 10946, avenue de Rome, Montréal-Nord  Témoin pour SÉ-AQLPA
13 h 41	Adoption de la preuve de SÉ-AQLPA par le témoin Fontaine
13 h 42	Interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Dominique Neuman
13 h 56	Fin de l'interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Dominique Neuman
13 h 56	Pas de contre-interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Simon Turmel pour HQD
13 h 56	Pas d'interrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
13 h 57	Question par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) au témoin Fontaine
13 h 59	Pas de réinterrogatoire du témoin Fontaine par M <sup>e</sup> Neuman
13 h 59	Le témoin Fontaine est libéré
14 h 01	<u>M<sup>e</sup> André Turmel (FCEI) produit</u> :  <u>C-FCEI-0040</u> : présentation power point du mémoire de la FCEI
14 h 01	<u>Affirmation solennelle</u> :  <u>Guy Minville</u> , comptable agréé, 11, rue des Cormorans, Gaspé  Témoin pour la FCEI
14 h 02	Adoption de la preuve de la FCEI par le témoin Minville
14 h 02	Présentation de la preuve de la FCEI par le témoin Minville
14 h 13	Intervention de M <sup>e</sup> Simon Turmel (HQD) pour exprimer son malaise à ce que les adresses courriels de certains employés d'Hydro-Québec soient projetés à l'écran
14 h 14	M <sup>e</sup> André Turmel mentionne qu'on n'a qu'à éviter de projeter les adresses courriels, le but de l'exercice étant d'expliquer la nature de la plainte
14 h 15	Poursuite de la présentation de la preuve de la FCEI par le témoin Minville
14 h 18 à 14 h 21	Poursuite de la présentation de la preuve de la FCEI par le témoin Minville pendant laquelle M <sup>e</sup> André Turmel intervient à quelques reprises pour faire clarifier certains points par le témoin Minville

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016 Phase 2

Date : 6 juin 2018

HEURE	REMARQUES
14 h 21	Poursuite de la présentation de la preuve de la FCEI par le témoin Minville
14 h 22	<u>Objection par M<sup>e</sup> Simon Turmel (HQD)</u> au fait que des informations, telles que numéros de compte de clients, entre autres, soient divulguées lors de la présentation de la preuve de la FCEI. Le témoin traite de l'examen d'un dossier concret plutôt que de la procédure d'examen des plaintes
14 h 23	M <sup>e</sup> André Turmel demande au témoin Minville de s'en tenir à sa présentation power point
14 h 24	Poursuite de la présentation de la preuve de la FCEI par le témoin Minville
14 h 29	Interrogatoire du témoin Minville par M <sup>e</sup> André Turmel
14 h 46	Fin de l'interrogatoire du témoin Minville par M <sup>e</sup> André Turmel
14 h 46	Contre-interrogatoire du témoin Minville par M <sup>e</sup> Simon Turmel pour HQD
14 h 50	Fin du contre-interrogatoire du témoin Minville par M <sup>e</sup> Simon Turmel pour HQD
14 h 50	Pas d'interrogatoire du témoin Minville par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
14 h 50	Questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) au témoin Minville
14 h 54	Fin des questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) au témoin Minville
14 h 54	Question par M <sup>e</sup> Rozon au témoin Minville
14 h 56	Réinterrogatoire du témoin Minville par M <sup>e</sup> André Turmel
15 h	Fin du réinterrogatoire du témoin Minville par M <sup>e</sup> André Turmel
15 h	Le témoin Minville est libéré
15 h	<u>M<sup>e</sup> Marie-André Hotte (UPA) produit :</u>  <u>C-UPA-0033 : présentation power point de la preuve de l'UPA</u>
15 h 01	<u>Affirmation solennelle :</u>  <u>Cyril Michaud, économiste chez l'UPA, 555, boulevard Roland-Therrien, Longueuil</u>  Témoin de l'UPA
15 h 02	Adoption de la preuve de l'UPA par le témoin Michaud
15 h 02	Présentation de la preuve de l'UPA par le témoin Michaud
15 h 13	Question de clarification par M <sup>e</sup> Hotte au témoin Michaud
15 h 15	Fin de la présentation de la preuve de l'UPA par le témoin Michaud
15 h 15	Pas de contre-interrogatoire du témoin Michaud par M <sup>e</sup> Simon Turmel pour

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016 Phase 2

Date : 6 juin 2018

<b>HEURE</b>	<b>REMARQUES</b>
	HQD
15 h 15	Pas d'interrogatoire du témoin Michaud par M <sup>e</sup> Alexandre de Repentigny pour la Régie
15 h 15	Question par M. François Émond au témoin Michaud
15 h 17	Questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) au témoin Michaud
15 h 19	Fin des questions par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) au témoin Michaud
15 h 19	Question par M <sup>e</sup> Rozon au témoin Michaud
15 h 21	Question de clarification par M <sup>e</sup> Simon Turmel (Régie) au témoin Michaud
15 h 21	Pas de réinterrogatoire du témoin Michaud par M <sup>e</sup> Hotte
15 h 22	Le témoin Michaud est libéré
15 h 22	L'audience est ajournée au 7 juin 2018 à 9 h
	Johanne Lebuis, greffière-audicière

800, Place Victoria, bur. 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3964-2016 Phase 2

Date : 6 juin 2018

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	François G. Hébert	2018/06/06
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Directeur – Affaires réglementaires et conditions de service	
ADRESSE :	75, boul. René-Lévesque, 22 <sup>e</sup> étage Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Steve Potvin	2018/06/06
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Chef – Excellence opérationnelle	
ADRESSE :	140, Crémazie Ouest Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Kim Robitaille	2018/06/06
ENTREPRISE :	Hydro-Québec Distribution	
PROFESSION :	Chef – Réglementation et conditions de service	
ADRESSE :	Complexe Desjardins Montréal	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Cyril Michaud	2018/06/06
ENTREPRISE :	UPA	
PROFESSION :	Économiste	
ADRESSE :	555, boul. Roland-Therrien Longueuil	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Guy Minville	2018/06/06
ENTREPRISE :	Témoign pour la FCEI	
PROFESSION :	Comptable agréé	
ADRESSE :	11, rue des Cormorans Gaspé	

<b>TÉMOIN</b>		<b>DATE</b> <b>Année/mois/jour</b>
NOM :	Jacques Fontaine	2018/06/06
ENTREPRISE :	Témoign pour SÉ-AQLPA	
PROFESSION :	Consultant en énergie	
ADRESSE :	10946, avenue de Rome Montréal-Nord	

**PROTOCOLE D'OUVERTURE  
AUDIENCE DU 6 JUIN 2018**

**DOSSIER : R-3964-2016 PHASE 2**

DEMANDE RELATIVE À LA MODIFICATION DES CONDITIONS DE SERVICE  
D'ÉLECTRICITÉ ET DES FRAIS AFFÉRENTS D'HYDRO-QUÉBEC DANS SES ACTIVITÉS  
DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Les Régisseurs désignés dans ce dossier sont : **M<sup>e</sup> Louise Rozon (Présidente de la formation), de même que M<sup>e</sup> Simon Turmel et M. François Émond**

Le procureur de la Régie est **M<sup>e</sup> Alexandre de Repentigny**

La **demanderesse** est :

**HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION**  
Représentée par M<sup>e</sup> Simon Turmel

Les **intervenants qui participent à la présente audience** sont :

**ASSOCIATION COOPÉRATIVE D'ÉCONOMIE FAMILIALE DE QUÉBEC (ACEFQ)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Denis Falardeau

**FÉDÉRATION CANADIENNE DE L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE (SECTION QUÉBEC)  
(FCEI)**  
Représentée par M<sup>e</sup> André Turmel

**STRATÉGIES ÉNERGÉTIQUES ET ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LUTTE CONTRE LA  
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE (SÉ-AQLPA)**  
Représenté par M<sup>e</sup> Dominique Neuman

**UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)**  
Représentée par M<sup>e</sup> Marie-Andrée Hotte

**Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS LA SALLE QUI DÉSIRENT PRÉSENTER UNE  
DEMANDE OU FAIRE DES REPRÉSENTATIONS AU SUJET DE CE DOSSIER?**

---

---

---

---

**Je demanderais par ailleurs aux parties de bien vouloir s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.**

**Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.**

**Début : 9 h 03**

**Dîner : 12 h 28**

**Reprise : 13 h 33**

**Ajournement : 15 h 22**



